

Un coup de foudre dans le ciel sans nuages de Vatican II ? – « Pro vobis et pro multis » – cardinal Arinze

Publié le 17 octobre 2006
9 minutes

« *Pro vobis et pro multis* »

Une « recommandation » qui est un véritable séisme en profondeur...

La lettre du **cardinal Arinze**, préfet pour la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des Sacrements, datée du 17 octobre 2006, et adressée à tous les Présidents des Conférences Episcopales, a été assez peu remarquée en France, dans le tonnerre médiatique des rumeurs concernant la libéralisation de la messe de toujours.

Il s'agit pourtant **d'une petite bombe théologique et liturgique** jetée dans le périmètre de l'« Eglise Conciliaire ».

Ce document demande la suppression des traductions vernaculaires erronées de la formule latine : « **pro vobis et pro multis** » lors de la Consécration du Précieux Sang.

L'expression latine avait été rendue dans la très grande majorité des langues par l'équivalent du français : « **pour tous** ». Ce gravissime faux-sens, dans l'optique de la « Nouvelle Théologie », n'était évidemment pas inoffensif. Il laissait accroire la théorie de la rédemption universelle, la vision eschatologique d'un Enfer enfin disparu.

Le cardinal Arinze a précisé que sa demande ne remettait cependant pas en cause la validité de la nouvelle messe. **Il faut mesurer la portée de cette protestation étonnante.** Que le Préfet de la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des Sacrements se soit vu acculé à devoir ainsi protester, au plus haut niveau, de la validité du *Novus Ordo* **constitue un aveu spectaculaire.**

En voulant rassurer, il légitime le droit aux inquiétudes les plus profondes sur ces messes où le texte-même de la Consécration a été tronqué. **Il reconnaît implicitement que les critiques théologiques les plus sévères de cette liturgie se trouvaient fondées.**

Un premier pas a été franchi d'une remise en cause officielle de cette messe protestantisée, au moins comme elle a été à peu près partout célébrée. Comme tout premier pas, il n'a pas seulement la valeur de sa mesure propre mais aussi celle de l'orientation qu'il engage. En l'occurrence, une jolie brèche dans l'appareil moderniste !

Qui seront donc les derniers défenseurs de l'orthodoxie de la Nouvelle Messe ?

La lettre du cardinal Francis Arinze



CONGREGATIO DE CULTU DIVINO ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM

Prot. N. 467/05/L

Rome, 17 octobre 2006

Votre Eminence, Votre Excellence,

En juillet 2005, la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, en accord avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a écrit à tous les présidents des Conférences épiscopales pour demander leur opinion autorisée sur la traduction dans les différentes langues vernaculaires de l'expression **pro multis** dans la formule de la consécration du Précieux Sang pendant la célébration de la Sainte Messe (réf. Prot. n. 467/05/L du 9 juillet 2005).

Les réponses reçues des Conférences épiscopales ont été étudiées par les deux Congrégations et un rapport a été rédigé à l'intention du Saint-Père. Selon ses directives, notre Congrégation s'adresse maintenant à Votre Eminence, à Votre Excellence dans les termes suivants :

1. Un texte correspondant aux mots *pro multis*, transmis par l'Eglise, constitue la formule qui a été en usage dans le rite romain en latin depuis les premiers siècles. Dans les trente dernières années environ, des textes en langue vernaculaire approuvés ont véhiculé la traduction interprétative « **pour tous** », « **per tutti** », ou par des mots équivalents.
2. Il n'y a aucun doute quant à la validité des Messes célébrées en utilisant une formule dûment approuvée contenant une formule équivalente à « *pour tous* », ainsi que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi l'a récemment déclaré (cf. *Sacra Congregatio pro Doctrina Fidei, Declaratio de sensu tribuendo ad probationem versionum formularum sacramentalium*, 25 Ianuarii 1974, AAS 66 [1974], 664). En effet, la formule « *pour tous* » correspondrait sans aucun doute à une interprétation correcte de l'intention du Seigneur exprimée dans le texte. C'est un dogme de foi que le Christ est mort sur la Croix pour tous les hommes et toutes les femmes (cf. Jean 11, 52 ; II Cor. 5, 14-15 ; Tite 2, 11 ; I Jean 2, 2).
3. Il y a cependant beaucoup d'arguments en faveur d'une traduction plus précise de la formule traditionnelle *pro multis* :
 - a. Les évangiles synoptiques (Mt. 26, 28 ; Mc. 14, 24) font une référence spécifique aux « plusieurs » [mot grec rendu par *polloi*] pour lesquels le Seigneur offre le Sacrifice, et cette expression a été soulignée par certains exégètes en relation avec les mots du prophète Isaïe (53, 11-12). Il aurait été tout à fait possible de dire « pour tous » dans les textes de l'Evangile (par exemple, cf. Lc 12, 41) ; au lieu de cela la formule donnée dans le récit de l'institution est « pour beaucoup », et ces mots ont été ainsi fidèlement traduits dans la plupart des versions modernes de la Bible.
 - b. Le rite romain en latin a toujours dit *pro multis* et jamais **pro omnibus** dans la consécration du calice.
 - c. Les anaphores de divers rites orientaux, en grec, en syriaque, en arménien, dans les langues slaves, etc., contiennent l'équivalent verbal *pro multis* latin dans leurs langues respectives.
 - d. « **Pour beaucoup** » est une traduction fidèle de *pro multis*, tandis que « *pour tous* » est plutôt une explication qui appartient à proprement parler à la catéchèse.
 - e. L'expression « *pour beaucoup* », tout en restant ouverte à l'inclusion de chaque personne humaine, induit aussi le fait que le salut n'est pas donné d'une façon mécanique, sans qu'on le veuille ou qu'on y participe ; mais plutôt que le croyant est invité à accepter dans la foi le don qui lui est offert et à recevoir la vie surnaturelle qui est donnée à ceux qui participent à ce mystère, le vivant aussi dans leur existence afin d'être mis au nombre des « *beaucoup* » auxquels le

texte fait référence.

f. Dans la ligne de l'Instruction *Liturgiam authenticam*, un effort devrait être fait pour être plus fidèle aux textes latins des éditions typiques.

4. Les Conférences épiscopales des pays où la formule « *pour tous* » ou son équivalent est à présent en usage sont priés d'entreprendre la catéchèse nécessaire auprès des fidèles sur ce sujet dans les prochains un ou deux ans pour les préparer à l'introduction d'une traduction précise en langue vernaculaire de la formule *pro multis* (c'est-à-dire « *pour beaucoup* », « *per molti* », etc.) dans la prochaine traduction du Missel Romain que les évêques et le Saint-Siège approuveront pour leur pays. Avec l'expression de ma profonde estime et de mon profond respect, je reste, Votre Eminence, Votre Excellence,

Fidèlement vôtre dans le Christ,

Francis Card. Arinze, Prefet

La version anglaise

[To their Eminences /Excellencies, Presidents of the National Episcopal Conferences]

Congregatio de Cultu Divino et Disciplina Sacramentorum

Prot. N. 467/05/L

Rome, 17 October 2006

Your Eminence /Your Excellency,

In July 2005 this Congregation for the Divine Worship and the Discipline of the Sacraments, by agreement with the Congregation for the Doctrine of the Faith, wrote to all Presidents of Conferences of Bishops to ask their considered opinion regarding the translation into the various vernaculars of the expression *pro multis* in the formula for the consecration of the Precious Blood during the celebration of Holy Mass (ref. Prot. N. 467/05/L of 9 July 2005).

The replies received from the Bishops' Conferences were studied by the two Congregations and a report was made to the Holy Father. At his direction, this Congregation now writes to Your Eminence /Your Excellency in the following terms :

1. A text corresponding to the words *pro multis*, handed down by the Church, constitutes the formula that has been in use in the Roman Rite in Latin from the earliest centuries. In the past 30 years or so, some approved vernacular texts have carried the interpretive translation « for all », « per tutti », or equivalents.

2. There is no doubt whatsoever regarding the validity of Masses celebrated with the use of a duly approved formula containing a formula equivalent to « for all », as the Congregation for the Doctrine of the Faith has already declared (cf. *Sacra Congregatio pro Doctrina Fidei*, *Declaratio de sensu tribuendo ad probationem versionum formularum sacramentalium*, 25 Ianuarii 1974, AAS 66 [1974], 661). Indeed, the formula « for all » would undoubtedly correspond to a correct interpretation of the Lord's intention expressed in the text. It is a dogma of faith that Christ died on the Cross for all men and women (cf. John 11:52 ; 2 Corinthians 5,14-15 ; Titus 2,11 ; 1 John 2,2).

3. There are, however, many arguments in favour of a more precise rendering of the traditional formula *pro multis* :

a. The Synoptic Gospels (Mt 26,28 ; Mk 14,24) make specific reference to « many » (πολλῶν = pollôn) for whom the Lord is offering the Sacrifice, and this wording has been emphasized by some biblical scholars in connection with the words of the prophet Isaiah (53, 11-12). It would have been entirely possible in the Gospel texts to have said « for all » (for example, cf. Luke 12,41); instead, the formula given in the institution narrative is « for many », and the words have been faithfully translated thus in most modern biblical versions.

b. The Roman Rite in Latin has always said *pro multis* and never *pro omnibus* in the

consecration of the chalice.

c. The anaphoras of the various Oriental Rites, whether in Greek, Syriac, Armenian, the Slavic languages, etc., contain the verbal equivalent of the Latin *pro multis* in their respective languages.

d. « For many » is a faithful translation of *pro multis*, whereas « for all » is rather an explanation of the sort that belongs properly to catechesis.

e. The expression « for many », while remaining open to the inclusion of each human person, is reflective also of the fact that this salvation is not brought about in some mechanistic way, without one's willing or participation ; rather, the believer is invited to accept in faith the gift that is being offered and to receive the supernatural life that is given to those who participate in this mystery, living it out in their lives as well so as to be numbered among the « many » to whom the text refers.

f. In line with the Instruction *Liturgiam authenticam*, effort should be made to be more faithful to the Latin texts in the typical editions.

The Bishops' Conferences of those countries where the formula « for all » or its equivalent is currently in use are therefore requested to undertake the necessary catechesis for the faithful on this matter in the next one or two years to prepare them for the introduction of a precise vernacular translation of the formula *pro multis* (e.g. « for many », « per molti », etc.) in the next translation of the Roman Missal that the Bishops and the Holy See will approve for use in their country.

With the expression of my high esteem and respect, I remain, Your Eminence/Your Excellency,

Devotedly Yours in Christ,

Francis Card. Arinze, Prefect